

 CFPPA DE BOURG-LÈS-VALENCE  
Avenue de Lyon  
26500 Bourg-lès-Valence  
 <https://levalentin.education/cfppa-bourg-les-valence>  
 04 75 83 23 10  
 cfppa.bourg-les-valence@educagri.fr



 LIEU : Locaux du CFPPA

 DURÉE : 105 heures

 EFFECTIF

- Minimum : 6
- Maximum : 16

 PROCHAINES SESSIONS :

- Du 26 au 30 janvier 2026 et
- Du 23 au 27 février 2026 et
- Du 20 au 24 avril 2026
- 

 PUBLICS CONCERNÉS :

- Exploitants agricoles
- Demandeurs d'emploi
- Salariés
- Particuliers
- Stagiaires de la formation professionnelle



# Arboriculture

## UCARE : Réaliser les opérations de production de l'atelier arboricole



Bloc de compétence du BPREA, en présentiel / RNCP 38093 / Certificateur Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire / date échéance enregistrement 01/01/2029

### OBJECTIFS

#### Objectifs de la formation :

Concevoir un itinéraire de production cohérent adapté à la situation locale et réaliser en pratique les travaux en verger.

#### Objectifs opérationnels :

- Elaborer l'itinéraire technique d'une production fruitière
- Mettre en œuvre des opérations liées à la production fruitière (plantation, tailles, déclenchement de récolte, irrigation, protection des cultures, fertilisation...)

### CONTENU DE LA FORMATION

#### Jours 01 à 05 :

- Physiologie et taille du prunier: taille de formation et taille gobelet multi charpentier
- Physiologie et taille du pommier: taille de formation, taille en axe et mur fruitier (2 jours)
- Physiologie et taille du pêcher: taille en double Y et taille de formation (2 jours)

#### Jours 06 à 10 :

- Physiologie et taille de l'abricotier: taille de formation et taille gobelets multi charpentier
- Biologie et botanique des arbres fruitiers, espèces et porte greffes
- Environnement du verger et infrastructures agroécologiques
- Fertilisation, irrigation
- Protection des vergers

#### Jours 11 à 15 :

- Pépinières et greffage
- Stade de récolte, conditionnement et stockage
- Médecine douce, création du verger
- Accompagnement projet individuel
- Réaliser son projet et évaluation



## CONDITIONS D'ADMISSION

L'entrée en formation est conditionnée par l'obtention d'un financement et d'un entretien individuel

**Prérequis :** Etre majeur / Avoir un projet d'installation en arboriculture / Connaître la production arboricole (en formation BPREA ou expérience professionnelle) .

## MODALITÉS

Délai d'accès : en fonction des effectifs, nous consulter.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Cours théoriques
- Visites, témoignages...
- Travaux pratiques
- Travaux individuels
- Travaux de groupe

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation par entretien d'explicitation d'une situation professionnelle réalisée en cours de formation.

## RYTHME DE LA FORMATION

105 heures

- Du 26 au 30 janvier 2026  
et  

- Du 23 au 27 février 2026  
et
- Du 20 au 24 avril 2026

## POURSUITE ET DÉBOUCHÉS

- Validation de l'UCARE "Réaliser les opérations de production de l'atelier arboricole " du Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole (RNCP 38093, certificateur Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire et de la forêt, date de publication 13/10/2023)
- Activité agricole
- Activité pédagogique
- Installation ou salariat sur une exploitation agricole



## VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de suivi de la formation spécifiant les compétences acquises

UCARE validant la capacité C6 du BPREA



Le centre est labellisé H+ pour l'accueil des personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter pour tout besoin spécifique.

